

Le Ministère de la Santé a organisé les « Premières Assises Nationales du médicament et des produits de santé, les 11 et 12 décembre 2015 », au Centre International de Conférence s Mohammed VI à Skhirat.

Cet événement avait trois principaux objectifs :

- Engager un débat national autour des médicaments et produits de santé dans le contexte du droit constitutionnel d'accès aux soins
- Anticiper la réponse aux nouveaux défis en matière de médicaments et produits de santé en vue d'accompagner le cheminement du Maroc vers la Couverture Universelle en santé
- Renforcer la coopération Sud-Sud dans le domaine du médicament et des produits de santé

En outre, les assises ont été l'occasion pour le Ministère de la Santé de présenter la nouvelle politique pharmaceutique nationale.

La séance inaugurale a été présidée par le Chef du Gouvernement, Monsieur Abdelilah Benkirane, aux côtés du Ministre de la Santé, Professeur El Houssaine Louardi, du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique Moulay Hafid Elalamy et du représentant de l'OMS au Maroc, Dr Yves Souteyrand. La séance s'est déroulée en présence de 10 ministres africains de la santé et des experts nationaux et internationaux dans le domaine du médicament et des produits de la santé.

Dans son allocution d'ouverture, le Dr Souteyrand a salué les efforts du Maroc vers l'amélioration de l'accès des citoyens marocains à des produits médicaux essentiels de grande qualité, efficaces et abordables financièrement. Il a également félicité le Ministère de la Santé pour le renforcement de la collaboration Sud-Sud visant à doter les pays partenaires d'une plus grande autonomie en matière de politique, de réglementation et de production pharmaceutique. Le Dr Souteyrand a également rappelé l'engagement de l'OMS, à travers sa stratégie de coopération avec le Maroc, à contribuer à la mise en œuvre de la politique pharmaceutique nationale afin de tendre vers une couverture sanitaire universelle.

La séance inaugurale a été également marquée par la signature de huit protocoles de coopération dans le domaine médical et des produits de santé, avec la République du Gabon, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, le Tchad, le Congo-Brazzaville et la Gambie. Ces protocoles visent le renforcement de la coopération Sud-Sud dans le domaine pharmaceutique et des produits de santé.

Monday 6th of May 2024 07:33:46 AM